BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

INSTITUT PAOLI-CALMETTES
unicancer Marseille

Bulletin à signer et à envoyer à :

INSTITUT PAOLI-CALMETTES
Service Donateurs
232, bd de Sainte-Marguerite
BP 156
13273 Marseille cedex 9

POUR SOUTENIR DANS LA DURÉE
L'INNOVATION EN CANCÉROLOGIE

MON DON

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, chaque mois, en faveur de l'IPC la somme de :

☐ 10 € ☐ 20 € ☐ 30 € ☐ Autre montant : .....€

66 % du montant de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 20 € à l'IPC ne vous coûte en réalité que 6,80 € (13,20 € de déduction fiscale). Un reçu fiscal récapitulant l'ensemble de vos dons de l'année vous sera adressé par l'IPC.

Indiquez ci-après le programme que vous souhaitez soutenir (voir www.institutpaolicalmettes.fr) : .....

PARTIE RÉSERVÉE À L'IPC

N° RUM : |_|_|_|